

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 MAI 2019

N°2019/56

NUMERIQUE :

ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE

Rapporteur : Monsieur Michel DECOOL.

Le numérique est aujourd'hui omniprésent et une majorité des français sont « multi-connectés » en permanence. Loin du simple effet de mode, le numérique est en train de transformer durablement notre société.

La Région Hauts de France a défini sa stratégie numérique dans trois schémas directeurs :

- Un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) sur le déploiement du très haut débit ;
- Un schéma régional de développement économique (SRDE) et de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR) sur l'économie numérique et l'innovation ;
- Un schéma directeur des usages et services (SDUS) pour inscrire le numérique au service des politiques publiques (santé, transport, développement durable...) de la Région.

La CCHF participe financièrement au déploiement du très haut débit dont la construction du réseau est confiée au syndicat La fibre numérique 59-62. La dématérialisation est en cours de développement au sein des services. La CCHF multiplie également les services en ligne pour les citoyens. Une salle d'innovation a été créée à l'éclosier de Wormhout.

Considérant que la CCHF souhaite accélérer son développement numérique pour rendre son territoire plus novateur et ainsi développer son attractivité en déployant une stratégie numérique, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter l'accompagnement de l'AGUR et de la Mission ECOTER dans le cadre de la rédaction d'une feuille de route numérique. Cette mission serait réalisée conjointement à l'élaboration du Projet de Territoire de la CCHF. La feuille de route numérique serait ainsi intégrée au Projet de Territoire de la CCHF.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30 avril 2019

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DECIDE :

D'AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT, OU SON REPRESENTANT, A SOLLICITER L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGUR ET DE LA MISSION ECOTER DANS LE CADRE DE LA REDACTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE. CETTE MISSION SERAIT REALISEE CONJOINTEMENT A L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCHF. LA FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE SERAIT AINSI INTEGREE AU PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCHF.

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

Transmise à la Sous-préfecture le **27 MAI 2019**
Publiée le **28 MAI 2019**
Délibération rendue exécutoire le **27 MAI 2019**

Délibéré les jours, mois et ans sus dit.
Pour extrait conforme

Le Président


André FIGOUREUX.

Le Président



La présente délibération, dans un délai de deux mois suivant sa publication, peut faire l'objet d'un recours auprès de Monsieur le Sous-préfet de Dunkerque et/ou d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille. Articles L2131-6, L2131-8, L2131-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 21 mai à 18 heures 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle du Westhoek à Esquelbecq, sous la présidence de Monsieur André FIGOUREUX, suite à la convocation en date du 14 mai 2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège.

**Secrétaire de
Séance :**
Paul JANSSEN

**Nombre de
Conseillers :**
En exercice : 61
Présents : 50
Pouvoirs : 8
Votants : 58

Etaient présents :

Monsieur Grégoire FRANCKE, délégué de BAMBECQUE ; Madame Sylvie BRACHET, Monsieur Jacques CARON-COTTIN, Monsieur Paul LAMMIN, délégués de BERGUES ; Madame Martine VANDEWALLE, déléguée de BIERNE ; Madame Claudine DELASSUS, déléguée de BISSEZEELE ; Monsieur Pierre MARLE, délégué de BOLLEZEELE ; Monsieur Michel DOLLEZ, délégué suppléant de BROUCKERQUE ; Monsieur Vincent PAUWELS, délégué de BROXEELE ; Monsieur Michel DECOOL, délégué de CAPPELLEBROUCK ; Monsieur Marcel EECKEMAN, délégué de CROCHTE ; Monsieur Luc WAYMEL, délégué de DRINCHAM ; Monsieur Paul JANSSEN, délégué d'ERINGHEM ; Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Pascale VANPEPERSTRAETE, délégués d'ESQUELBECCQ ; Monsieur Régis LAPORTE, délégué d'HERZEELE ; Monsieur Fabrice LAMIAUX, délégué de HOLQUE ; Madame Michèle POULEYN, Monsieur Jérôme VERMERSCH, délégués d'HONDSCHOOTE ; Madame Christine CAMUS, Monsieur Patrick LESCORNEZ, Madame Valérie ROBERT, Monsieur Daniel THAMIRY, délégués de HOYMILLE ; Monsieur Jean-Luc VANBAELINGHEM, délégué de KILLEM ; Monsieur Michel DELFORGE, délégué de LEDERZEELE ; Monsieur Christian DELASSUS, délégué de LEDRINGHEM ; Monsieur Arnaud COOREN, déléguée de LOOBERGHE ; Madame Marie-Andrée BECKAERT, déléguée de MILLAM ; Monsieur Dominique MARQUIS, délégué de NIEURLET ; Madame Régine CADART, déléguée d'OOST-CAPPEL ; Madame Brigitte DECRIEM, déléguée de PITGAM ; Monsieur Jean-Claude DEKEISTER, délégué de QUAEDYPRE ; Monsieur Bruno BRONGNIART, délégué de REXPOËDE ; Monsieur Gérard GRONDEL, délégué de Saint-Pierrebrouck ; Monsieur Christian LEY, délégué de SOCX ; Monsieur Jean-Marie ROMMELAERE, délégué de STEENE ; Monsieur André-Pierre BECQUET, délégué d'UXEM ; Monsieur Jean-Paul MONSTERLEET, délégué de VOLCKERINCKHOVE ; Madame Annie BLANCKAERT, Monsieur Pierre BOUTTEMY, délégués de WARHEM ; Monsieur Éric BLIN, délégué de WATTEN ; Monsieur André FIGOUREUX, délégué de WEST-CAPPEL ; Monsieur Frédéric DEVOS, Monsieur Christophe DEGRAND, Madame Maryse LEPROVOST, Monsieur Jean-Lin PLANCKE, Monsieur Loïc THOMAS, délégués de WORMHOUT ; Monsieur Michel KERFYSER, délégué de WULVERDINGHE ; Madame Catherine CLICTEUR, déléguée de WYLDER ; Madame Chantal COMYN, déléguée de ZEGERSCAPPEL.

Excusés :

Madame Marie PLANCKE, déléguée de BERGUES, qui a donné pouvoir à Monsieur Jacques CARON-COTTIN ; Monsieur Gérard LESCIEUX, délégué de BIERNE, qui a donné pouvoir à Madame Martine VANDEWALLE ; Monsieur François DELATTRE, délégué d'HONDSCHOOTE, qui a donné pouvoir à Madame Sylvie BRACHET ; Monsieur Hervé SAISON, délégué d'HONDSCHOOTE, qui a donné pouvoir à Monsieur Jérôme VERMERSCH ; Madame Danielle VANMAELLE, déléguée de MERCKEGHEM, qui a donné pouvoir à Madame Claudine DELASSUS ; Madame Chantal MOFFELEIN, déléguée de REXPOËDE, qui a donné pouvoir à Monsieur Bruno BRONGNIART ; Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, délégué de SAINT-MOMELIN ; Madame Vanessa DANSET, déléguée de WATTEN ; Monsieur Daniel DESCHODT, délégué de WATTEN, qui a donné pouvoir à Monsieur André FIGOUREUX ; Madame Cristelle DOUARD, déléguée de WORMHOUT qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-Lin PLANCKE,

Absents :

Madame Dorothee BLONDE, déléguée d'HONDSCHOOTE.

Envoyé en préfecture le 27/05/2019

Reçu en préfecture le 27/05/2019

Affiché le **28 MAI 2019**

ID : 059-200040954-20190521-DEL19_056-DE

